

Réf: Dossier 227358

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HAPPY CARE CONSEIL » en abrégé « HCC »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
REMBLAIS, CARREFOUR COLOMBE, Lot 1099, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAPPY CARE CONSEIL » en
abrégé « HCC »

Objet : La société fait des prestations de services son objet en république de Cote d'Ivoire et à l'étranger et vise pour la réalisation de l'objet social: Conseil stratégique et management dans le domaine médical et société commerciale, Mise en place des structures de prélèvement, Accompagnement de toute structure médicale et autre structure, dans la mise en place de l'organisation structurelle de leurs activités en Cote d'Ivoire et en Afrique, Vente de matériel médical, Formation des acteurs de la santé, Rénovation et gestion des structures médicales, Accompagnement des personnes en difficultés, vers des soins adaptés.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
REMBLAIS, CARREFOUR COLOMBE, Lot 1099, Ilot 82

Dirigeant(s) Mme TCHUATA HAPPI NELLY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04160 du 14/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52176/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

